



COMMUNE DE LA BRÉE-LES-BAINS  
17840

Téléphone 05 46 47 83 11  
Télécopie 05 46 75 90 74  
E-mail : [mairie@labree.fr](mailto:mairie@labree.fr)  
Site : [www.labreelesbains.com](http://www.labreelesbains.com)

### AVIS DE PUBLICITE

#### Vacance du double box n°18/19 du Marché de La Brée les Bains

#### Identification de l'autorité concédante :

M. le Maire de La Brée les Bains  
Mairie – Place de la République 17840 LA BREE LES BAINS  
05 46 47 83 11 [mairie@labree.fr](mailto:mairie@labree.fr)

**Objet du contrat :** Exploitation d'un commerce alimentaire du double box n°18/19 au marché de La Brée les Bains

**Type de procédure :** L'article L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques dispose :

« Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L 2122-1 intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente ».

**Caractéristiques principales du contrat :** En application de l'article susmentionné, la commune de La Brée les Bains porte à la connaissance des candidats potentiels, la vacance du double box n°18/19 du marché de La Brée les Bains de même que la manifestation d'intérêt spontanée adressée à la commune le 28 février 2024 par « Fruits Frais 17 » de La Rochelle (17000), pour y poursuivre un commerce de primeur.

#### Remise du dossier du candidat :

Toute autre manifestation d'intérêt concurrente devra être adressée par pli recommandé avec accusé de réception comportant les pièces suivantes :

- La lettre de candidature et de motivation (projet d'exploitation, type de commerce, durée d'ouverture...),
- La déclaration au centre de formation des entreprises (CFE)
- La déclaration INSEE comportant le numéro SIRET
- Un extrait du registre du commerce ou des métiers de moins de 3 mois (K-bis)  
Pour les exploitants agricoles et pêcheurs, tout document attestant de cette qualité
- Une copie de la déclaration fiscale
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile pour l'exercice de l'activité sur les marchés
- Deux derniers bilans ou bilan prévisionnel d'exploitation
- Nature et montant des investissements programmés

**Date limite de réception des dossiers de candidature :** le vendredi 19 avril 2024 à 16h.

**La décision d'attribution** sera prise avec effet au 01<sup>er</sup> mai 2024

**Redevance :** Le montant (part fixe) du loyer exigible pour ce double box de 18m<sup>2</sup> est fixé par délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2023 à :

SAISON (du 01<sup>er</sup> juin au 30 septembre) = 2 258€

HORS SAISON (du 01<sup>er</sup> octobre au 31 mai) = 605€

Fait à La Brée les Bains, le 27 mars 2024

Le Maire,  
Philippe CHERVIER